

Chimie, procédés, environnement (chimie de Lyon) - n° 206

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Chimie, procédés, environnement (chimie de Lyon) - n° 206. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL, Institut national des sciences appliquées de Lyon, ENS de Lyon, École nationale des travaux publics de l'État - ENTPE. hceres-02035573

HAL Id: hceres-02035573 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035573v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 206 « Chimies, Procédés, Environnement » de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Pierre SINAY, Université Paris 6

Experts:

M. Eric LE BOURHIS, Université de Poitiers

M. Christophe MULLER, Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille

M. Yann VAILLS, CNRS Orléans

Mme Chantal PEROT, Université de Technologie de Compiègne

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Marie-Yvonne PERRIN



Contexte général

L'école doctorale « Chimie, Procédés, Environnement (Chimie de Lyon) » repose sur trois établissements co-accrédités : l'Université Claude Bernard - Lyon 1 (établissement support), l'ENS Lyon et l'INSA Lyon. Par ailleurs, l'Ecole Nationale de Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) participe à cette ED en temps qu'établissement associé et l'IFP School, ayant un statut d'Etablissement d'Enseignement Supérieur, demande une co-accréditation.

Le site lyonnais représente au plan national un pôle d'importance en chimie, épaulé par une activité de recherche et de développement industriel considérable et des unités de recherches reconnues sur le plan international. Deux pôles de compétitivité sont concernés par l'activité : AXELERA (pôle national en chimie), LyonBiopôle (pôle mondial en SDV). Au niveau régional un Cluster Chimie a été mis en place avec deux volets : « Chimie Durable » et « Chimie pour la Santé », pour lesquels le site de Lyon est pilote. Les allocations doctorales régionales attribuées à ce Cluster recherche, financées à 100% par la Région Rhône-Alpes, ont permis d'attribuer chaque année deux à trois allocations à Lyon, liées à des projets spécifiques évalués par le Cluster.

L'école doctorale « Chimie de Lyon » est l'une des seize écoles doctorales du Collège Doctoral du PRES Université de Lyon. Elle comprend environ 270 doctorants. Son potentiel d'encadrement doctoral s'élève, en 2009, à environ 205 HDR répartis dans 10 UMR-CNRS (IRCELYON, ICBMS, LSA, LMI, LPCML, LHP, LAGEP, C2P2, LGPC, LC), 1 EA (LGCIE), 1 unité propre de l'ENTPE (Laboratoire des Sciences de l'Environnement), et l'IFP-Lyon. Elle est une des 25 ED françaises où la chimie est le thème central. Pour ce qui concerne la région Rhône-Alpes, il faut mentionner l'ED Chimie (chimie biologique) de Grenoble, associée à la biologie.

Avis condensé

Avis global :

L'ED « Chimie de Lyon » bénéficie d'un très bon adossement recherche mais son fonctionnement actuel n'est pas optimal. L'ED ne dispose à l'heure actuelle d'aucun secrétariat propre et son directeur n'est épaulé ni par un adjoint, ni par un bureau. Ceci constitue à l'évidence un point faible structurel local de cette ED, rendant difficile la gestion de l'ensemble, ainsi que le suivi précis de chaque doctorant. Ainsi le directeur de l'ED gère et remet à jour personnellement - en absence de tout secrétariat - un site web sur les activités de cette éole doctorale. Malgré tout, il participe fort activement au Réseau des Ecoles Doctorales de Chimie (association REDOc), s'appuyant sur le site docteurs-chimie.org et fonctionnant en partenariat avec l'Association Bernard Gregory (ABG). Il sait se rendre disponible pour tout contact direct avec le doctorant.

On notera néanmoins que les doctorants ont une vie associative dynamique, en particulier au travers de l'ADCL (Association des Doctorants Chimistes Lyonnais). Ils se placent bien sur le marché de l'emploi et disposent d'une aide financière pour assister à des congrès.

L'ED est confrontée avec le problème général d'une baisse notable des candidatures de doctorants à bon potentiel. Elle ne fait cependant pas de laxisme, des résultats trop faibles dans les matières essentielles étant en effet éliminatoires pour l'inscription en doctorat. Sous cet angle, la présence du réseau REDOc évoqué ci-dessus peut apporter une réponse en élargissant le recrutement de qualité.

• Points forts :

- Excellence des équipes de recherche sur lesquelles s'appuie l'ED de Chimie.
- Investissement fort du directeur dans le réseau des Ecoles de Chimie.
- Aide significative apportée aux doctorants pour leur permettre de présenter en cours de thèse leurs travaux à un congrès international.



- Points faibles :
 - Absence totale de support administratif propre à l'ED.
 - Absence d'un bureau de l'ED.
 - Absence d'un directeur adjoint.
 - Absence de locaux de l'ED.
 - Absence de doctoriales.
 - Les doctorants souhaiteraient une aide à l'embauche plus structurée.



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C): A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C): A

• Recommandations pour l'établissement :

Doter d'urgence l'ED de Chimie d'un secrétariat propre efficace, en forte interaction positive avec les équipes, les établissements et le PRES Université de Lyon. Exiger la constitution d'un bureau ainsi que l'implication d'un directeur adjoint.





• Administration et moyens de l'ED :

Le Conseil de l'ED de Chimie, composé de 26 membres, siège essentiellement une fois par an. Il comprend cinq membres élus parmi les doctorants, ainsi que six membres extérieurs tous choisis au sein du pôle AXELERA, mais ces derniers n'ont jamais siégé.

Le directeur est seul, il n'a ni adjoint, ni bureau de l'ED.

Il n'y a pas de secrétariat. Le directeur assume seul tous les contacts avec les étudiants, ainsi que les opérations administratives liées aux inscriptions et à la gestion des enseignements de l'ED. Il est logiquement dans l'impossibilité de rassembler et gérer seul tous les documents nécessaires à la gestion courante de l'ED.

Remarquons que le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est revendiqué comme une mission fondamentale du PRES Université de Lyon, qui possède certes un secrétariat, mais qui ne fait que gérer les informations transmises par les ED. L'ED de Chimie n'ayant pas de secrétariat, elle se tourne vers les équipes des établissements, qui ne transmettent pas toujours. Un secrétariat ED est essentiel.

L'ED de Chimie n'a pas de locaux, une action d'attribution est en cours, mais sans visibilité sur la date d'attribution.

• Bilan quantitatif:

L'absence de secrétariat rend ainsi impossible la connaissance exacte du nombre des doctorants inscrits : 270 doctorants à la lecture du bilan, 170-200 indiqué sur la fiche d'autoévaluation (FAE), le chiffre de 250 à 300 ayant été donné oralement par le directeur.

Le nombre de doctorants semble cependant raisonnable comte tenu du nombre d'HDR (environ 205). Le flux aux environs de 70 à 90 est en accord avec une durée de thèse de 39 mois, un taux d'abandons de 2 % et ne révèle donc pas de défaut de l'encadrement.

Encadrement et suivi :

Le nombre de doctorants étant connu à plus ou moins 40 près sur quelques 200 à 300 étudiants, on ne peut savoir si les étudiants qui auraient besoin d'une attention particulière de la part de l'ED en bénéficient réellement. Cependant, le directeur est disponible et connu des doctorants, qui le contactent facilement en cas de besoin.

Les doctorants bénéficient d'une réunion à l'inscription. Une soutenance à mi-parcours est évoquée, mais devant la solitude du directeur on peut douter de sa réelle mise en place. Les interventions du directeur se font également au niveau de la résolution de conflits entre doctorants et directeurs de thèse. Une attention particulière est portée sur la 4^{ème} inscription (entretien du doctorant avec le directeur de l'ED).

Il convient de noter qu'aucune norme d'encadrement n'est fixée au niveau de cette ED, la moyenne se situant entre zéro et quatre thèses par HDR en moyenne.

Les données relatives au placement des docteurs sont parcelaires. Sur 100 étudiants ayant soutenu dans la période 2006-2009 et appartenant à 3 laboratoires, 50 % ont rejoint l'industrie, 30 % le secteur académique de la recherche, 7 % l'administration, 11 % ont pousuivi en post-doc ou ATER.

• Financement des thèses :

La répartition des financements de thèses pour 2008-2009 est la suivante : 27 % d'allocations de recherche, 10 % de CIFRE, 35 % de financements type ANR, CNRS,..., 22 % de financements pour les doctorants étrangers et 7 % de financements régionaux. Tous les doctorants bénéficient ainsi d'une bourse ou allocation. Il n'y a pas de financement prévu au delà de trois années de thèse. Pour l'attribution des contrats doctoraux, l'ED revient à une politique d'établissement et il n'y a pas de mutualisation.



• Formation :

Un grand choix de modules scientifiques de 40 heures est en principe disponible. Il n'y a pas de doctoriales et l'organisation de journées scientifiques est laissée à l'initiative de l'association des doctorants. Le PRES Université de Lyon a lancé le dispositif Docteur-Conseil permettant, pour compléter la formation, tout en facilitant l'insertion professionnelle, d'obtenir un CDD de six mois minimum à temps plein en entreprise. Ceci reste néanmoins théorique et n'a pas donné lieu à une concrétisation dans cette ED.

• Ouverture nationale et internationale :

Les étudiants qui souhaitent participer à des congrès internationaux bénéficient d'une aide financière forfaitaire de 350 € en Europe et de 550 € hors Europe, ceci une fois au cours de la thèse. L'ED de chimie consacre 70 % de son budget à cette opération.

Des contacts ont été organisés avec la Chine de façon à accueillir dans cette ED des doctorants chinois soigneusement sélectionnés. Environ 10 à 15 % de thèses se font en co-tutelles.

• Projet :

Un changement de périmètre de l'ED Chimie de Lyon est demandé dans le projet. Il concerne l'IFP School qui souhaite être co-accréditée pendant la période 2011-2014, pour le volet chimie de son activité. L'IFP-Lyon était précédemment structure d'accueil avec 14 HDR. Les excellentes pratiques doctorales de l'IFP en font un partenaire renforçant le projet d'ED de Chimie à Lyon.



Observations du Président)



Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales Bâtiment Atrium

43, Bd du 11 Novembre 1918 69622 Villeurbanne cedex

Affaire suivie par: Mme De Saint Amand

Tél.: 04 72 44 80 01 Télécopie: 04 72 43 13 06

Courriel: mdidier@adm.univ-lyon1.fr

Monsieur le Directeur de la section des formations et des diplômes

Villeurbanne, le 17 mai 2010

Réf.: DRED/DDSA/PF/VT/n°2010-60

Objet : réponse de la présidence de l'université Claude Bernard Lyon 1 au rapport du comité d'experts de l'Ecole Doctorale de Chimie (ED 206)

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts concernant **l'Ecole Doctorale de Chimie (ED 206)** et l'avons transmis à son directeur, le Pr.JM LANCELIN, dont la réponse figure ci dessous.

Réponse au rapport d'évaluation 2010 de l'AERES

« Depuis l'expertise, nous avons mis en place une série de nouveaux moyens expérimentaux et spécifiques à l'école doctorale de chimie qui se révèlent très performants qui devraient palier les faiblesses administratives. Ceci concerne en particulier un nouveau moyen de gestion informatique des doctorants qui s'appuie sur un nouveau site internet dynamique www.edchimie-lyon.fr. »

Nous avons bien noté l'avis émis par le comité sur cette école doctorale, et avons examiné les points forts, les critiques et les recommandations qui sont énoncés dans le rapport.

Nous remercions le comité de visite pour la qualité de son rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Président,

Lionel COLLET

http://www.univ-lyon1.fr; téléphone: 04 72 44 80 00; télécopie: 04 72 43 10 20